

L'écho de la Vallée

BAILLEVAL • CAUFFRY • LABRUYÈRE • LAIGNEVILLE • LIANCOURT • MOGNEVILLE • MONCHY SAINT-ÉLOI • RANTIGNY • ROSOY • VERDERONNE

Sommaire

- Les vœux du Président
- Inaugurations à la Vallée dorée **2**
- La piscine «la Vallée dorée» **4**
- Les outils du tri remis à jour **5**
- La déchetterie «Verdi» **6**
- Dotations à Rosoy et Verderonne
- Les nouvelles communes **7**
- Le véhicule-info Verdi à la Vallée dorée
- Un nouveau premier Vice-président
- Exposition sur les établissements Desnoyers **8**



10

C'est maintenant
le nombre de communes
faisant partie de la Communauté
de Communes du Liancourtois!

la
Vallée dorée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS

**Bienvenue à Rosoy
et à Verderonne**



Tout ce qui est de mon espèce, dans la nature et dans la société, me parle, me loue, me pousse en avant, me console – : le reste je ne l'entends pas, ou bien je m'empresse de l'oublier.

Nous ne demeurons toujours qu'en notre société.*

F. Nietzsche - Le Gai Savoir

Les vœux du Président

Rosoy et Verderonne, avec la naissance de cette nouvelle année, rejoignent notre Communauté de Communes. Nous sommes maintenant près de 22.000 habitants à y demeurer, avec en commun la volonté de vivre réellement ensemble.

Plus que jamais, la Vallée dorée mettra en œuvre tous ses moyens et toutes ses compétences pour assurer le bien-être et le confort de chacun. La volonté indéfectible qui nous guide depuis tant d'années nous permettra d'édifier et de pérenniser

pour nous et nos enfants un territoire où il fera bon vivre.

Tous nos vœux pour 2003 sont tendus vers l'espérance que cette communauté à 10 nous apportera un authentique élan de coopération et de solidarité intercommunales.

Bonne année à tous,

James Emrot,

Président de la Communauté de Communes du Liancourtois

Inaugurations à la chaîne...

Madame Patoux a coupé le ruban inaugural



Grande journée que ce samedi 21 septembre 2002! Le Président James Emrot avait convié de nombreuses personnalités du département aux inaugurations de la piscine et du siège de la Vallée dorée!

La foule des visiteurs se presse autour des bassins



Depuis février 2002, les bassins de la piscine « La Vallée dorée » sont de nouveaux pleins et les amateurs de baignade affluent avec persévérance.

Fermée depuis novembre 1998 et après une rénovation exemplaire, la piscine a été officiellement inaugurée le samedi 21 septembre 2002 en présence des élus de la Communauté de Communes, des conseillers municipaux des communes adhérentes et du Président James Emrot.

C'est la veuve de Marcel Patoux, ancien Maire de Cauffry et ancien vice-président de la Communauté de Communes, qui a coupé le ruban inaugural.

Guidés par James Emrot, Philippe Pioche, directeur du département des sports et ses adjoints, les nombreux visiteurs ont pu

constater la qualité des installations, apprécier l'organisation et mesurer l'ampleur du travail de réhabilitation effectué durant deux ans.

Puis, à 11 heures, rendez-vous était donné à tous au siège de la communauté de communes à Laigneville.

Qui aurait pu reconnaître le siège des anciens établissements Desnoyers derrière cette façade de conception moderne ?

Durant plus d'une heure, les visiteurs ont pu déambuler librement sur les quatre niveaux qui composent le bâtiment administratif, visiter Département de l'Eau et de l'Assainissement et de l'assainissement et de l'immense garage qui abrite le parc de camions du département environnement-déchets.

Quelques chiffres

La piscine :

Coût de la rénovation	:	5.300.000 €
Durée des travaux	:	2 ans
Superficie totale	:	1.100 m ²
Nombre de personnes employées	:	22

Le siège :

Coût de la rénovation	:	2.873.000 €
Durée des travaux	:	18 mois
Superficie des locaux	:	2.880 m ²
Nombre de personnes employées	:	57



A 12 heures 30, le Président James Emrot monta sur l'estrade pour prononcer son discours :

«La présence de représentants de la Préfecture, de la Sous-Préfecture, du Conseil Général, des Administrations, de la Gendarmerie, des communes voisines, du culte, des entreprises, des associations nautiques, du personnel et bien entendu des conseillers communautaires et des conseillers municipaux des communes adhérentes, sans oublier les personnes qui accompagnent, témoigne de l'importance que représentent la réhabilitation, la modernisation et la construction de ces ouvrages pour la population et l'avenir de la Vallée dorée.

Je vous remercie chaleureusement au nom du conseil communautaire de l'intérêt que vous portez à l'évolution de notre Communauté de Communes.

Je profiterai donc de cette assemblée exceptionnelle pour présenter aujourd'hui la Communauté de Communes du Liancourtois «la Vallée Dorée».

En application de la loi du 12 juillet 1999 supprimant les Districts à compter du 1^{er} janvier 2002, le préfet de l'Oise a transformé le District Urbain du Liancourtois en «Communauté de Communes du Liancourtois».

Doté d'une image de marque réactualisée et rebaptisée «la Vallée dorée» notre établissement public de coopération intercommunale va désormais devoir ajouter d'autres compétences obligatoires à celles que ses communes adhérentes lui ont déjà déléguées.

Ses statuts autorisent notre établissement à gérer : la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, l'écoulement et le traitement des eaux pluviales, la collecte et le traitement des déchets ménagers, des installations sportives et socio-éducatives d'intérêts communautaires, le transport des enfants des classes primaires et maternelles pour les activités nautiques scolaires.

L'intercommunalité est d'abord affaire de projets. C'est le sens, le but de la coopération intercommunale. On s'associe pour développer ensemble son territoire, créer ou partager des richesses et des charges.

Je remercie avec chaleur, avec reconnaissance, les délégués des sept communes adhérentes qui ont maintenu une majorité forte, travailleuse, intelligente, qualités qui, dans un respect des convictions politiques personnelles, ont su fixer des objectifs de politique intercommunale précis, tel que la mise en place d'un service public au service des usagers, en reprenant en régie l'ensemble de ses activités.

Les actions à conduire ne pouvant l'être que si estimées d'« intérêt communautaire », nous prendrons l'avis de spécialistes techniques, juridiques et financiers, qui examineront en quelles manières doivent se mener les études les plus sérieuses pour faire face aux nouvelles compétences obligatoires en aménagement d'espace et en développement économique.

Information, concertation et transparence devront chaque fois être au rendez-vous avant toute décision des élus de la « Vallée dorée ».

Je m'y engage personnellement pour les raisons suivantes :

- D'une part afin de renforcer le fonctionnement démocratique de notre établissement de coopération intercommunale;
- D'autre part pour veiller à la plus grande justice et au meilleur équilibre dans la répartition et la gestion des dotations de l'Etat ainsi que des impôts locaux acquittés par les administrés.

Parce que nous sommes conscients de la part qui nous revient dans l'héritage que nous allons léguer aux générations futures, nous nous efforçons, dans la mesure du possible, d'inscrire dans la durée chacune de nos actions quotidiennes.

L'exercice de nos compétences actuelles a permis de créer des emplois décisifs. Tous ont contribué à asseoir la qualité, la compétitivité, la réactivité de nos services et, à notre niveau (c'est une des fiertés de notre majorité), à moderniser l'image du Service Public.

Demain, grâce à des compétences nouvelles touchant à l'aménagement de l'espace et au développement économique, nous pourrions, après des études appropriées, traiter d'autres dossiers, toujours d'intérêts communautaires.

En 1996, une opportunité (hélas liée à la fermeture de l'usine Desnoyers à Laigneville) laisse entrevoir la perspective d'une nouvelle avancée : afin d'éviter une friche industrielle au cœur de notre territoire, les élus dans leur majorité décident d'acquérir bâtiments et terrains vacants, se fixant un autre objectif : y installer l'ensemble des services administratifs et techniques dans un espace satisfaisant de nouveaux et urgents besoins.

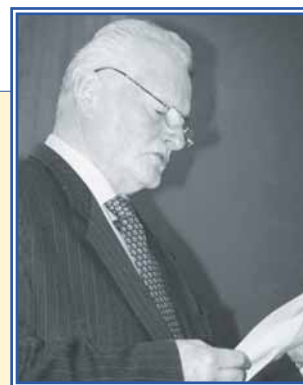
Ce site présentait des atouts de poids pour aider à bâtir l'image de la future Communauté de Communes devant naître le premier janvier 2002 :

un accès routier immédiat, à partir de la RN 16 , une desserte SNCF avec la gare de Laigneville, la proximité de la future usine d'incinération des ordures ménagères de Villers Saint-Paul où seront acheminés nos déchets ménagers non recyclables, une situation au centre de quatre zones porteuses de fortes identités environnementales et économiques, à savoir : le Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Brèche et de ses Affluents, le Groupement d'Etudes et de Programmation des Vallées Bréthoise, le Groupement d'Etudes et de Programmation du Clermontois, le Syndicat Intercommunal du Parc d'Activités Multi-sites de la Vallée de la Brèche.

En choisissant d'attribuer à notre intercommunalité le nom de « La Vallée Dorée », le 16 octobre 2001, les élus du District ont, à la majorité , fait preuve d'audace et témoigné leur respect d'un patrimoine culturel local.

En novembre 1998, l'ingénieur du bureau de contrôle m'informait que toute personne marchant dans la piscine à pieds nus risquait l'électrocution. J'ai pris immédiatement la décision de faire fermer l'établissement à tout public et à tout personnel. Pénalisés par la fermeture contrainte en novembre 1998 de la piscine, les élus et le personnel ont dû gérer pendant de très longs mois un douloureux déficit d'image auprès de la population.»

Ensuite, tous furent conviés à un apéritif dinatoire qui dura jusqu'au milieu de l'après-midi.



Durant son allocution, James Emrot a rendu un ultime hommage à Marcel Patoux, Maire de Cauffry, premier Vice-Président de la Communauté de Communes du Liancourtois, décédé le samedi 17 août 2002.

11 mois pour concrétiser une réussite

*Philippe Pioche,
directeur du département des sports*

*Afin de mieux vous accueillir
et de satisfaire les attentes
de tous, il nous a semblé utile
de résumer les activités proposées
par la piscine «La Vallée dorée».*



L'eau du bassin ludique est à 31 °C.

Les associations

Quatre associations utilisent la piscine de façon hebdomadaire :

- 6 heures 30 pour le Club Nautique.
- 3 heures 30 pour l'Aqua-Club Plongée.
- 2 heures pour l'Aqua Baby-Club.
- 1 heure pour la « Gaselle ».

Les écoles primaires

Elles disposent de 12 heures 30 d'utilisation hebdomadaire. Trente-quatre classes (soit 780 enfants) fréquentent la piscine. Celle-ci leur propose un encadrement spécifique par quatre éducateurs sportifs : deux en surveillance, deux en enseignement.

Les collèges

Ils disposent de treize heures d'utilisation hebdomadaire. Neuf heures pour le Collège La Rochefoucault de Liancourt (dont deux heures consacrées à l'Union Nationale pour le Sport Scolaire), trois heures pour le Collège du Marais de Cauffry (à compter du 2 décembre).

Animations proposées par la Communauté de communes du Liancourtois :

- 5 cours «Aquagym»
- 2 cours «Jardin Aquatique»
- 2 cours «Leçon adultes»
- 18 cours «Leçon enfants», soit 250 usagers.

En réponse à une forte demande en animations, deux cours d'aquagym, six cours de natation adultes, neuf cours de natation leçon enfants ont été mises en place jusqu'à fin janvier.

*N'oubliez pas le sauna-hammam :
18 créneaux horaires vous sont proposés*

Deux cours supplémentaires seront mis en place : un cours d'aquagym le mardi 7 janvier de 12 h 30 à 13 h 15 et deux cours « Jardin aquatique » le mercredi 8 de 12 h 30 à 13 h 15 et de 13 h 30 à 14 h 15.

A noter

- Lors des vacances scolaires, les bassins sont réservés le matin aux centres de Loisirs, aux associations et aux animations proposées (leçons, stage, etc.).
- Deux séances sont planifiées l'après-midi afin de satisfaire le plus grand nombre possible de baigneurs, dans un souci de confort et de bien-être pour chacun.
- Une brochure d'information disponible au printemps vous informera des horaires d'ouverture de la piscine pour l'été 2003.
- Dès décembre 2002, une télévision et un magnétoscope seront à disposition à l'étage. Ainsi, la diffusion de documents ou de dessins animés offrira un moment de détente aux familles attendant leur enfant en enseignement natation.

Stages d'apprentissage et de perfectionnement des nages

- Ils seront organisés en matinée pendant les vacances de février et de Pâques 2003. Jean-François VARLET, éducateur sportif fournira toutes les informations à partir du mercredi 8 janvier 2003, de 9 heures 30 à 12 heures 30.



Les fermetures réglementaires

Les arrêts techniques réglementaires entrent dans un cadre obligatoire lié à l'hygiène et répondent à la loi du 07 avril 1981. Lors de ces arrêts, les bassins sont intégralement vidangés, l'établissement est vérifié dans sa totalité et entièrement nettoyé.

Ils sont inhérents au fonctionnement de tout établissement accueillant du public et ces dates de fermeture ont été déterminées de façon à occasionner le moins de gêne possible :

- Du 23 décembre 2002 au soir au 2 janvier 2003 inclus (cette période est, statistiquement, la moins favorable aux activités nautiques)
- Du 22 juin 2003 au soir au 29 juin inclus (cette période intervient, de façon réglementaire, 6 mois après la précédente fermeture)

L'entretien

L'air est filtré 24 heures sur 24 et deux centrales débitent chacune 25.000 mètres cubes à l'heure sur les bassins.

L'eau est recyclée et traitée 24 heures sur 24, avec apport d'eau neuve et son analyse chimique est effectuée en continu de façon électronique. Trois contrôles manuels journaliers sont effectués par des techniciens sur site.

P. Pioche

Le samedi matin, des jouets sont à votre disposition et des outils ludiques permettent de favoriser la motricité des plus jeunes. Un ponceau (grand tapis flottant) de 10 mètres et autres rochers plastiques disposés dans l'eau (employé pour des jeux comme le cache-cache nautique...) sont gracieusement mis à votre disposition.

Les tarifs	Résidents	Public hors
	Vallée dorée	Vallée dorée
Moins de 3 ans.....	gratuit	gratuit
Moins de 16 ans et étudiants.....	2 €	3 €
abonnement de 10 séances.....	13 €	18 €
Adultes.....	3 €	5 €
abonnement de 10 séances.....	23 €	30 €
Carte à l'heure (sur base 10 h).....	16 €	20 €
Sauna-Hammam (hors entrée piscine)		
1 séance de 3/4 heure.....	4 €	7 €
abonnement de 10 séances.....	32 €	41 €
Leçons enfants		
1 séance de 3/4 heure.....	8 €	8 €
abonnement de 10 séances.....	64 €	64 €
Leçons adultes		
1 séance de 3/4 heure.....	10 €	10 €
abonnement de 10 séances.....	80 €	80 €
Toute leçon non décommandée 24 h à l'avance reste due.		
Aqua-gym et autres activités aquatiques		
adultes (au trimestre).....	65 €	65 €
Jardin aquatique (au trimestre).....	60 €	60 €
Casiers.....	0,20 €	0,20 €

Les horaires en période scolaire		
Lundi	12 h à 14 h	16 h 30 à 20 h
Mardi	11 h 30 à 14 h	17 h 30 à 20 h 30
Mercredi	9 h 30 à 12 h 30	14 h 30 à 17 h 30
Jeudi	12 h à 14 h	16 h 30 à 19 h
Vendredi	12 h 30 à 14 h	18 h à 21 h 30
Samedi (3 séances)		
	9 h 30 à 12 h	14 h à 17 h
		17 h 30 à 19 h 30
Dimanche	9 h 30 à 13 h	

Le sauna-hammam		
en période scolaire (fermé durant les congés de Noël)		
Lundi	12 h 30 à 13 h 15	16 h 45 à 17 h 30
& jeudi	17 h 45 à 18 h 30	
Mardi	12 h 30 à 13 h 15	18 h 15 à 19 h
& vendredi	19 h 15 à 20 h	
Mercredi	14 h à 14 h 45	15 h à 15 h 45
Samedi	16 h 45 à 17 h 30	18 h 00 à 18 h 45
Dimanche	9 h 45 à 10 h 30	10 h 45 à 11 h 30

Vacances de Noël		
du 21 décembre 2002 au 5 janvier 2003		
Samedi 21 décembre	9 h 30 à 12 h	14 h à 18 h
Dimanche 22 décembre	9 h 30 à 13 h	
Lundi 23 décembre	14 h à 17 h 15	17 h 30 à 20 h
Vendredi 3 janvier	14 h à 17 h 15	17 h 30 à 20 h
Samedi 4 janvier	9 h 30 à 12 h	14 h à 18 h
Dimanche 5 janvier	9 h 30 à 13 h	
Le sauna-hammam sera fermé durant les vacances de Noël		

Vacances de février		
du 17 février au 2 mars 2003		
Piscine		
Du mardi au vendredi	14 h. à 17 h. 15	17 h. 30 à 20 h.
Samedi	9 h. 30 à 12 h.	14. h à 18 h.
Dimanche	9 h. 30 à 13 h.	
Sauna-Hammam		
Du mardi au vendredi	17 h. 30 à 18 h. 15	18 h. 30 à 19 h. 15
Samedi	Fermé	
Dimanche	9 h. 45 à 10 h. 30	10 h. 45 à 11 h. 30

Profitez de l'abonnement :

L'abonnement s'acquiert à l'accueil. Pour en bénéficier, vous devrez présenter votre carte de résident disponible au sein de l'établissement sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photographie. Il vous permet de bénéficier d'un pourcentage de réduction des plus intéressants (à hauteur moyenne de 20%) et vous permet d'éviter l'attente en caisse.

Département Environnement-Déchets

Les outils du tri remis à jour!



Précurseur dans le domaine du tri sélectif, la Vallée dorée a été la toute première collectivité de l'est de l'Oise à mettre en œuvre, en 1998, la collecte sélective des déchets ménagers.

outils incontournables regroupant toutes les informations primordiales pour un tri de qualité. Ils vous permettront, grâce aux idéogrammes, de définir avec précision quels déchets vous devez déposer dans les bacs respectifs et leurs jours de collecte.

Toutes les informations complémentaires à leur utilisation peuvent être consultées à la Vallée dorée, dans vos mairies respectives et des actions envers les scolaires sont d'ores et déjà mises en place. Un numéro de téléphone est aussi mis à votre disposition, celui de SVP Collecte au 03 44 73 84 02. En cas de doute, n'hésitez pas à appeler de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Continuez à accomplir votre rôle de premier maillon de la chaîne, à trier encore plus et encore mieux : vous êtes nos

meilleurs alliés pour un tri s'améliorant continuellement au fil des mois et des années.

N'oublions pas que nous n'avons pas de planète de rechange. Notre simple devoir d'être humain est de la préserver dès main-

Depuis le 1^{er} décembre 2002, les agents du Département Environnement-Déchets passent dans chaque foyer pour distribuer le nouveau guide de tri, l'aide-mémoire et le planning de collecte. Ils sont munis d'un badge et d'une lettre d'accréditation de la Vallée dorée. Réservez-leur le meilleur accueil.

Notre engagement dans une collecte bien faite reste notre principal objectif, c'est pourquoi, à l'occasion des changements de flux, il nous a semblé indispensable de remanier complètement les outils qui vous guident dans votre démarche de tri sélectif.

Plus clair, plus précis, le nouveau guide, l'aide-mémoire et le calendrier de collecte ont été remis à jour. Il doivent rester des

La déchetterie «Verdi»

Il est devenu essentiel de mettre en œuvre une véritable politique de recyclage de tous les déchets. Les déchetteries sont un palliatif efficace aux mises en décharges sauvages trop courantes et nuisibles à notre environnement.



Un enjeu d'importance

L'un des objectifs de la loi du 1er juillet 1992 sur le tri sélectif est de recycler au maximum en produisant le minimum de déchets résiduels. Les anciennes décharges ne sont donc plus viables. Cette loi induit un comportement citoyen face aux dangers en terme de pollution que représentent les dépôts sauvages non contrôlés.

La toxicité ou la non biodégradabilité de certains produits impliquent la création de lieux spécifiques et spécialisés pour orienter ces catégories de déchets vers des filières de recyclage et de transformation.



La déchetterie «Verdi»

Le syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise (SMVO), chargé du transport et du traitement des déchets de la partie Est du département de l'Oise, a lancé la construction d'un réseau de 25 déchetteries afin d'accueillir en apport volontaire les déchets autres que les ordures ménagères non valorisables.

En attendant la construction d'une déchetterie sur le territoire de la Communauté de communes du Liancourtois, les habitants ont la possibilité d'utiliser celle de Villers Saint-Paul.

Située sur la zone industrielle de la Brèche (voir plan ci-contre), on peut y apporter tous les déchets qui ne peuvent être collectés par la Communauté de communes du Liancourtois.

Que peut-on y déposer ?

Tous les produits interdits dans la poubelle verte peuvent y être déposés en apport volontaire :

- les déblais et les gravats (en petites quantités),
- les batteries automobiles, les huiles usagées,
- les pneumatiques,
- les engrais, les insecticides,

- les peintures, les colles, les détergents, les diluants
- les produits chimiques, toxiques ou corrosifs,
- le vieil électro-ménager,
- les grandes coupes de déchets verts,
- la ferraille, le tout-venant, etc.

Les horaires d'ouverture :

Horaires d'été :

du 1^{er} avril au 30 septembre :

- les lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 10 à 12 h et de 15 à 19 h;
- le samedi : de 10 à 12 h et de 14 à 19 h;

Horaires d'hiver :

du 1^{er} octobre au 31 mars :

- les lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 10 à 12 h et de 14 à 17 h;
- le samedi : de 10 à 12 h, et de 14 à 18 h;

Toute l'année :

- le dimanche de 10 à 13 h.

Fermeture le mardi et les jours fériés.

Gratuit pour les particuliers.

Présenter un justificatif de domicile lors du premier dépôt.



Zone industrielle de la Brèche, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie à Villers Saint-Paul.

Création d'une déchetterie à Laigneville

Un site pour la création d'une déchetterie a été retenu sur le terrain de l'ancienne cantine des établissements Desnoyers. Un arrêté de péril pris par le Maire de Laigneville a permis de commencer la démolition de ces anciens bâtiments qui est effectuée par l'association «Jeunes en Équipes de Travail» (J.E.T.)

Les études de faisabilité sont en cours de réalisation.

Dotations à Rosoy & à Verderonne

L'adhésion des deux nouvelles communes à la Communauté de Communes du Liancourtois a impliqué une mise en place du dispositif de tri sélectif et la distribution du matériel nécessaire.

La dotation, qui s'est déroulée entre le 14 et le 30 octobre, concernait 400 foyers. Sept agents du département Environnement-Déchets sont partis sur le terrain avec un camion et deux camionnettes pour distribuer en porte-à-porte les bacs bleus, les bacs jaunes et la grande poubelle verte.

Ils ont remis en mains propres le nouveau guide de tri, l'aide-mémoire et le planning de collecte, outils indispensables pour un tri de qualité. Cette démarche a été accueillie très positivement, et les nombreuses questions démontraient l'intérêt des nouveaux résidents.

Les jours de collecte :

- le lundi et le jeudi : les ordures ménagères déposées dans la poubelle verte,
- le lundi : les corps creux (emballage plastique, métal et carton) dans le bac bleu,
- le jeudi : les corps plats (papiers, journaux, magazines, prospectus) dans le bac jaune,
- le vendredi : les déchets végétaux (entre mi-mars et fin novembre) dans les sacs transparents fournis par la Communauté de communes du Liancourtois.



La dotation sur les deux nouvelles communes



Les nouvelles communes



La mairie de Verderonne

Des procédures administratives longues mais nécessaires pour mettre en œuvre une volonté commune de coopération intercommunale pour des compétences d'intérêt communautaire.



La mairie de Rosoy

Le 29 mars 2002, le Conseil Municipal de Verderonne a décidé de demander l'adhésion de sa commune à la Communauté de Communes du Liancourtois « La Vallée Dorée ».

Le 19 juin 2002, le Conseil Communautaire décide de répondre favorablement à cette demande.

Dans la même séance, favorable également à l'entrée de la commune de Rosoy dans la Communauté de Communes, il décide de demander au maire de Rosoy de faire délibérer son Conseil Municipal sur cette adhésion.

Dans sa séance du 6 septembre 2002, le Conseil Municipal de Rosoy se prononce favorablement.

Au moment où nous écrivons ces informations, les huit communes actuellement adhérentes à la Communauté de Communes doivent à leur tour se prononcer sur l'adhésion des communes de Rosoy et de Verderonne le plus rapidement possible pour permettre à Monsieur le Préfet de signer les arrêtés correspondants avant le 31 décembre 2002 pour effet au 1er janvier 2003.

Rosoy :

Mairie : 2, grande rue
Tél. 03 44 73 08 39

Maire : M. Gérard Lafitte

Nombre d'habitants : 592

Nombre de Conseillers municipaux : 15

Superficie : 495 hectares.

Verderonne :

Mairie : 13, rue de l'Église
Tél. 03 44 73 08 09

Maire : M. Gérard Degletagne

Nombre d'habitants : 535

Nombre de Conseillers municipaux : 11

Superficie : 327 hectares.

Le véhicule Info-Verdi à la Vallée dorée

Ouvert à tous, ce véhicule-info s'adresse aux grands et aux petits, et répond à la curiosité de chacun en matière de valorisation des déchets



La Communauté de communes du Liancourtois a demandé au SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) la venue du véhicule-Info Verdi sur son territoire en janvier et février 2003.

Cet outil de communication de proximité parcourt le territoire et ouvre son exposition au public dans les communes du syndicat. D'une surface de quinze mètres carrés, il est aménagé en espace d'information et d'exposition sur la valorisation des déchets.

On y trouve toutes les explications nécessaires à la compréhension de la nouvelle gestion des déchets qui se met en place dans notre région :

- des **panneaux d'information** en images et des **vidéos** sur le tri, la collecte sélective, le recyclage, le compostage des déchets verts, la production d'énergie, le service déchetterie.
- une **maquette pédagogique** de déchetterie,

- des **vitaines** sur le recyclage des matériaux et des exemples d'objets fabriqués en matières recyclées,

- des jeux et des **CD-Roms** pour les plus jeunes, afin d'aborder le sujet des déchets de façon plus ludique.

Deux animatrices (SMVO et Vallée dorée) accueilleront les visiteurs, les guideront dans leur visite et répondront à leurs questions.

Une action de sensibilisation auprès des scolaires sera mise en place.

L'objectif de cette opération est d'informer l'ensemble de la population du changement de flux et de rappeler les règles de tri pour que la qualité reste optimale.

Vous pourrez retirer le calendrier pour la venue du véhicule-Info Verdi à la Vallée dorée à Laigneville et dans votre mairie à partir du 20 décembre 2002.

Nous espérons que cette action touchera et sensibilisera le plus grand nombre.

Exposition

sur les Établissements Desnoyers à la Vallée dorée



En 1892, M. Desnoyers fait l'acquisition du «moulin Pelletier», face à la gare de Laigneville et y installe une fabrique de tube en cuivre sans soudure.

À la veille de la guerre de 14-18, l'usine emploie plus de 500 personnes et se spécialise dans la fabrication de tubes pour l'automobile, l'aviation et la marine.

En 1920, l'usine se lance dans le tube en acier pour, 18 années plus tard, produire 4.376 tonnes d'acier et 1.793 tonnes de cuivre.

En 1949, 860 ouvriers travaillent sur une surface 60.000 mètres carrés, dont 4.800 couverts, et l'extension de l'usine provoque un fort accroissement de la population de Laigneville. La production passe à 5.910 tonnes d'acier et 1.605 tonnes de cuivre.

Après bien des vicissitudes, l'usine ferme en 1989.

C'est la longue histoire d'une des plus importantes activités industrielles de la région qui est retracée pour quelques mois dans le hall d'accueil de la Vallée dorée.



Lionel Duchâtel, maire de Mogneville, succède à Marcel Patoux

Le 3 novembre 2002, lors du conseil communautaire, l'assemblée a élu, par 27 voix sur 30, le premier Vice-président de la Communauté de communes du Liancourtois, Lionel Duchâtel.

Un nouveau premier Vice-président

Employé en tant que Technico-commercial chez Burton Corblin à Nogent-sur-Oise, il est aussi Vice-président du Parc Multisites de la Vallée de la Brèche.

Ce même jour, le président James Emrot a prié l'assemblée de procéder à l'installation d'André Bled, délégué par le Conseil municipal de Cauffry, pour siéger au Conseil communautaire.

Claude Persant, troisième adjoint au maire de Cauffry a été élu membre du bureau par 28 voix sur 30.

la Vallée dorée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS

L'Écho de la vallée :
publication de la Communauté
de Communes du Liancourtois

1, rue de Nogent, 60290 Laigneville

Tel. 03 44 73 89 10 - Fax 03 44 73 89 11
Email : com.com-liancourtois@wanadoo.fr

Rédaction, photographies et mise en pages :
Service Communication de la Vallée dorée

Imprimé par SMI - Clermont

Tirage : 8.500 exemplaires